

## Comité National UICN Rapport d'activité 2018-2021

Lors de l'AG des membres tenue en Décembre 2018, le statut du comité national élaboré selon la législation marocaine organisant les organisations de la société civile (OSC) et le règlement de l'UICN relatif aux comités nationaux. Il a été discuté puis approuvé par les membres le même jour. Un Bureau Exécutif a été élu et ensuite le dossier administratif a été déposé auprès des autorités locales de la ville de Rabat. Ainsi la procédure administrative par obtenir le statut d'OSC au Maroc a été accomplie.

Une copie du Statut a été envoyée au Secrétariat de l'UICN pour avis et approbation. La réception des remarques du Secrétariat a tardé suite à des amendements sur le texte pour le rendre conforme à la réglementation de l'UICN en vigueur.

Le récépissé a été reçu et le comité a entrepris son fonctionnement /travail conformément à la législation en vigueur au Maroc et au règlement de l'UICN.

Il a été domicilié au Département des Eaux et Forêts/Division de la Recherche forestière à Agdal.

Durant les 03 années écoulées le comité a réalisé plusieurs activités soumises aux conditions sanitaires et mesures de prévention imposées par les autorités gouvernementales. Notamment il a tenu plusieurs webinaires et réunions virtuelles :

### - Webinaires :

- ✓ Un webinaire sur la Biodiversité dans la région MENA à l'occasion de la JM BD. Plusieurs experts de cette région ont présenté la situation de la Biodiversité dans leur domaine de compétence.
- ✓ Webinaire sur la Méditerranée à l'occasion de la JM Océan. Plusieurs experts et responsables d'institutions méditerranéennes ont été invités à s'exprimer sur l'état environnemental de la Méditerranée notamment l'UICN Med, Le PAM, le RAS.
- ✓ Webinaire entretien avec le DG de l'UICN.  
Suite à l'appel du Secrétariat, le DG nouvellement installé au siège de l'union à Gland a planifié une série de contact avec les membres à travers leur comité national. Le Comité national a tenu une discussion virtuelle avec le D.G et les membres de l'UICN au Maroc ont participé à cet entretien avec enthousiasme.
- ✓ Webinaire sur la gestion de la faune : cas de la chasse du mouflon à manchettes. Un communiqué de presse a été publié.

- Réunions :

✓ Le comité a tenu une réunion pour la préparation du FRC 2019 et sur la Création du Comité régional Afrique du Nord. Le FRC s'est tenue à Bizerte en Tunisie en Juin 2019 et les membres marocains de l'UICN ont tenu une discussion en présentiel pour préparer leur participation au Forum. Ils se sont mis d'accord pour présenter 02 thèmes importants communs pour la région :

- La conservation des Oasis en Afrique du Nord,
- La Stratégie de la Conservation des antilopes sahélo-sahariennes. Ces thèmes ont été retenus comme des side-events pour le Congrès Mondial 2021.
- Sur proposition du comité national marocain, une A.G des membres de l'Afrique du Nord s'est tenue à Bizerte en présence du représentant du Bureau UICN à Malaga dont le but est la création du Comité régional de l'Afrique du Nord. Le projet de statut a été élaboré par une équipe marocaine et partagé avec les autres membres. Il a été discuté et amendé puis adopté par tous les participants. Ainsi le Comité régional a vu le jour à Bizerte en Tunisie dont le Bureau régional est formé de 2 personnes du même pays (Coordinateur régional et Secrétaire) pour faciliter le contact et qui changent tous les 2 ans (au FRC et au WCC) permettant à chaque pays d'assurer la gestion rotative du comité pour 2 années.

Un dossier a été envoyé au Secrétariat de l'UICN comprenant (Le PV de l'AG, la liste des participants avec leurs coordonnées et dument signée, le Statut adopté) pour approbation de la création du Comité régional par le Conseil de l'UICN.

- Le Comité national a organisé plusieurs réunions des membres nationaux pour discuter le projet programme 2021-2024, préparer la participation au WCC, et pour évaluer la réalisation du Programme 2016-2020.

- Réunion pour faciliter la participation des membres au vote électronique et analyse des motions.

- Travaux à l'échelle nationale et régionale : le Comité a participé dynamiquement l'élaboration de la Stratégie nationale de la conservation des espèces menacées et des rapaces au Maroc.

- Le Comité a également participé à la mobilisation territoriale pour la conservation de la Biodiversité régionale menée par le Département de l'Environnement (Point focal de la CBD) et le Département des Eaux et Forêts (Gestionnaire de la Biodiversité sur le terrain et point focal de l'UICN) à l'initiative de l'AMCDD (Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable) et avec l'expertise des membres du Comité National et des membres de l'AESVT ( Association des Enseignants de la Science de Vie et Terre). Ainsi un réseau d'experts nationaux à travers le pays a été crée au niveau de chaque région couvrant tout le territoire national (12 régions).

Les premiers travaux ont été lancés dans deux régions pilotes en Février 2019 (Région Souss-Massa et région Béni Mellal-Khenifra) mais ont été stoppés en Avril 2019 à cause la pandémie Covid 19.

Le comité a aussi joué un rôle dans le renforcement de la présence de l'UICN au Maroc par l'adhésion de nouveaux membres aussi bien à l'Union que des experts aux 06 commissions.

Enfin le comité national a participé au CMC qui s'est tenu à Marseille du 03 au 11 Sept 2021. Il a participé à quatre événements : Un sur le Conflit Homme- Faune et les risques sanitaires potentiel entre l'Homme et l'animal sauvage ou domestique. L'autre sur la stratégie de la conservation des grandes antilopes sahélo-sahariennes en Afrique du Nord, le 3ème sur l'Oasis durable en Afrique du Nord et le 4<sup>ème</sup> sur la migration des oiseaux entre l'Europe et l'Afrique cas de l'axe du détroit de Gibraltar avec le comité français et le comité espagnol avec le soutien de l'Office français de la Biodiversité et l'Association pour la Protection des Oiseaux LPO. Ces partenaires et les participants ont discuté les options pour la protection des oiseaux migrateurs entre les 02 rives de la méditerranée sur la base de la mobilisation de l'opinion publique et l'éducation environnementale et ont fini par adopter le principe de l'organisation de la Foire Internationale sur l'Observation des Oiseaux migrateurs entre l'Europe et l'Afrique à travers les 03 principaux axes de passage : Détroit de Gibraltar ( l'ouest), la botte italienne vers la Tunisie au centre et la vallée du Jourdan vers le Nil à l'Est.

D'autre part, nous regrettons que le comité n'a pas joué non plus son rôle de plateforme comme facilitateur de la mise en œuvre des axes du programme global de l'UICN, notamment certains projets au niveau national comme le projet PPI- OSCAN, la liste rouge des écosystèmes, la liste verte des aires protégées et autres activités menées par le Secrétariat ni de signer des conventions de coopération avec des institutions nationales.

Préparer par le Président 15.12.2021